

## Quand une question logement se pose, l'ADIL s'impose

### AYEZ LE BON REFLEXE !

Depuis 45 ans, informer et accompagner les particuliers dans leur parcours logement est une des missions principales de l'ADIL03, Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier. Elle apporte des informations juridiques, financières et fiscales sur toutes les questions en lien avec le logement, en toute neutralité et gratuité en garantissant ainsi, un accès au droit pour tous.

Que vous soyez locataire, propriétaire, professionnel, accédant à la propriété, vous bénéficierez d'un accompagnement et de conseils personnalisés, en consultation physique, par téléphone ou courriel sur :

- **les rapports locatifs** (loyer, droits et obligations des parties, bail, état des lieux, dépôt de garantie, congé...)
- **l'amélioration de l'habitat** (prêts, subventions ...)
- **l'accession à la propriété** (diagnostics, plans de financement personnalisés en fonction du projet d'achat ou de construction...)
- **la fiscalité immobilière** (revenus fonciers, taxes, investissement locatif ...)
- **les diagnostics obligatoires** (performance énergétique, amiante...)
- **les relations de voisinage** (troubles de voisinage, mitoyenneté, servitudes ...)
- **les situations de non décence et d'habitat indigne** (insalubrité, droit des occupants...)
- **l'urbanisme** (autorisations de construire ...) ...

Venez à la rencontre d'un conseiller juriste dans un de ses points d'information, quelque soit votre situation vous bénéficierez d'un conseil personnalisé gratuit que vous soyez locataire ou propriétaire, sur la gestion de votre bien en location, pour connaître les nouvelles règles de performance énergétique des logements, avoir accès aux aides aux travaux, pour gérer un conflit de voisinage, pour être éclairé sur vos charges de copropriété... autant de réponses à des questions qui peuvent se poser au quotidien. **Une attention particulière est apportée aux personnes en difficulté que ce soit au titre de la prévention des impayés et expulsions ou du mal logement**, nous avons tissé tout un partenariat qui permet un accompagnement global et une orientation vers les dispositifs et professionnels les plus adaptés.

Vous pourrez également avoir accès à de la documentation et à des modèles de courrier pour vous guider dans vos démarches.

#### Centre d'information le plus proche :

Vichy – 9 Place Charles de Gaulle – 04.70.98.18.45

#### Permanence la plus proche :

Lapalisse 1<sup>ER</sup>, 2<sup>E</sup> et 3<sup>E</sup> Jeudi du mois de 9 h à 12 h – Maison France Services – 04.70.99.76.17

Adresse mail : [contact@adil03.org](mailto:contact@adil03.org)

Vous pourrez retrouver les horaires et l'ensemble des lieux de permanence sur le site [www.adil03.org](http://www.adil03.org), ainsi que des informations utiles, des outils de calculs, de la documentation experte, notamment des dépliants pour chaque thème, les études et notes de l'Observatoire Départementale de l'Habitat